



AUDIT
COMMISSARIAT
AUX COMPTES

ÉVALUER
RASSURER
RECOMMANDER
PÉRENNISER



MAISON FAMILIALE RURALE D'EDUCATION ET D'ORIENTATION « LA ROUSSELIERE »

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

Mesdames et Messieurs les Membres

de la Maison Familiale Rurale d'Education et d'Orientation « La Rousselière »,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « MAISON FAMILIALE RURALE D'EDUCATION ET D'ORIENTATION LA ROUSSELIERE », relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Au cours de l'exercice, des subventions d'exploitation ont été comptabilisées en produits pour un montant de 686 495 €.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, à vérifier les éléments suivants :

- d'une part, que les subventions comptabilisées étaient bien rattachables à l'exercice 2019,
- d'autre part, que les sommes enregistrées étaient conformes aux conventions d'attributions.

De plus, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne les différentes subventions octroyées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement

détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

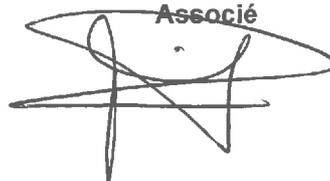
Fait à Angers, le 10 mars 2020

Le Commissaire aux Comptes,

ALTONEO AUDIT

Franck NOGUET

Associé



ACTIF	Brut 31.12.2019	Amort. & Prov.	Net 31.12.2019	Net 31.12.2018
ACTIF IMMOBILISE				
A.A. Terrain Anciennes Constructions	11 094.12	5 288.79	5 805.33	6 853.39
A.A. Terrain Nouvelles Constructions	80 474.38	69 105.73	11 368.65	15 038.73
Agencement Construction Internat	1 526 392.39	777 203.69	749 188.70	755 627.89
Agencement Construction Atelier	107 316.08	70 768.45	36 547.63	43 495.84
Agencement Construction Divers	147 939.77	27 707.57	120 232.20	102 105.90
Matériel et Outillage Atelier	203 654.67	174 371.68	29 282.99	32 911.99
Matériel et Outillage Atelier Agroéquipement	49 506.41	44 187.38	5 319.03	3 917.41
Matériel et Outillage Pédagogiques	203 521.14	152 174.21	51 346.93	39 768.72
Matériel et Outillage Entretien	202 299.97	185 475.97	16 824.00	13 512.33
Véhicules de Personnes	139 363.54	76 870.70	62 492.84	33 000.27
Matériel de Bureau et Informatique	108 518.83	102 744.35	5 774.48	5 048.96
Matériel de Bureau et Informatique Pédagogique	26 404.50	23 475.87	2 928.63	3 895.16
Mobilier d'Enseignement	25 083.62	11 445.45	13 638.17	8 879.77
Mobilier de Bureau	27 205.25	17 195.85	10 009.40	12 824.30
Mobilier et Matériel Internat	142 312.29	129 059.85	13 252.44	8 153.92
Matériel de Cuisine et de Lingerie	208 092.32	145 665.59	62 426.73	74 237.25
Matériel Socioculturel Amination	15 736.19	14 902.43	833.76	1 449.15
Total Immobilisations Corporelles	3 224 915.47	2 027 643.56	1 197 271.91	1 160 720.98
Rénovation Château	0.00		0.00	0.00
Avances et Acomptes Versés sur Commandes d'Immobilisations	0.00		0.00	0.00
Total Immobilisations En Cours	0.00	0.00	0.00	0.00
Titres de Participations	4 116.00		4 116.00	4 116.00
Sicav	0.00		0.00	0.00
Prêt et autres Créances	0.00		0.00	0.00
Dépôt et Cautionnements Versés	0.00		0.00	0.00
Association "La Rousselière"	0.00		0.00	0.00
Total Immobilisations Financières	4 116.00	0.00	4 116.00	4 116.00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 229 031.47	2 027 643.56	1 201 387.91	1 164 836.98
ACTIF CIRCULANT				
Alimentation	1 391.75		1 391.75	1 140.82
Fioul	2 265.00		2 265.00	1 732.70
Gaz	577.50		577.50	1 270.51
Produits d'Entretien	431.58		431.58	562.36
Fournitures d'Atelier	1 605.70		1 605.70	5 459.99
Total Comptes de Stock	6 271.53		6 271.53	10 166.38
Fournisseurs, Avances et Acomptes Versés sur Commandes	8 489.62		8 489.62	0.00
Fournisseurs, Avoirs non encore Reçus	0.00		0.00	0.00
Elèves, Clients Divers et Stagiaires FC	356 393.74	34 861.91	321 531.83	289 160.78
Clients, Factures à Etablir	751.25		751.25	21 207.40
Organismes Sociaux, Produits à Recevoir	0.00		0.00	0.00
Etat, Subventions à Recevoir	9 216.50		9 216.50	9 882.00
Créances sur sièges CFA	107 160.61		107 160.61	118 075.58
Etat, Produits à Recevoir	0.00		0.00	200.00
Personnel, produits à recevoir	0.00		0.00	0.00
Divers, Produits à Recevoir	0.00		0.00	0.00
Bourse Ministère Agriculture	28 821.33		28 821.33	27 913.05
Total Comptes de Tiers	510 833.05	34 861.91	475 971.14	466 438.81
Crédit Agricole	4 530.04		4 530.04	1 391.23
Compte Livret Crédit Agricole	1 164 671.91		1 164 671.91	1 014 873.04
Compte Livret A Crédit Agricole	77 911.13		77 911.13	77 331.15
Intérêts courus C.C. Crédit Agricole	0.00		0.00	0.00
Caisse	76.18		76.18	110.16
Total Comptes Financiers	1 247 189.26		1 247 189.26	1 093 705.58
Charges Constatées d'Avance	8 730.91		8 730.91	11 685.53
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 773 024.75	34 861.91	1 738 162.84	1 581 996.30
TOTAL GENERAL	5 002 056.22	2 062 505.47	2 939 550.75	2 746 833.28

PASSIF	Au 31.12.2019	Au 31.12.2018
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
Fonds Associatifs	1 353 672.90	1 192 331.86
Résultat de l'Exercice	225 190.19	161 341.04
Subventions d'Investissement affectées à des biens renouvelables Conseil Régional	67 847.13	49 311.61
Subventions d'Investissements affectées à des biens renouvelables Conseil Régional	198 519.80	198 434.25
Subventions d'Investissement Conseil Général	81 940.24	81 940.24
Subventions d'Investissement Conseil Régional	704 836.96	698 788.96
Quote-Part Subventions d'Investissement Conseil Général	-55 833.21	-52 829.06
Quote-Part Subventions d'Investissement Conseil Régional	-415 697.94	-384 193.22
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 160 476.07	1 945 125.68
<u>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u>		
Provisions pour Risques	0.00	0.00
Provisions pour Charges	59 936.56	60 861.43
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	59 936.56	60 861.43
<u>DETTES</u>		
Emprunts et Dettes Assimilées	187 850.23	227 073.29
Intérêts Courus Emprunts	1 387.25	1 680.29
Intérêts Courus Compte Courant	0.00	0.00
Fournisseurs d'Exploitations	23 456.52	16 788.32
Fournisseurs d'Immobilisations	0.00	0.00
Fournisseurs, Factures à Recevoir	52 873.07	91 587.13
Clients, Avoirs à établir	120.00	500.00
Accueil de Groupes, Avances et Acomptes Reçus sur Commandes	2 902.35	2 273.63
Personnel, Rémunérations Dues	0.00	0.00
Personnel, Dettes Provisionnées pour Congés Payés	7 786.59	8 930.22
Personnel, Charges à Payer	0.00	0.00
Organismes Sociaux, Charges Sociales	44 057.85	45 770.14
Organismes Sociaux, Charges Sociales sur Congés Payés	2 929.85	3 907.51
Organismes Sociaux, Charges à Payer	0.00	0.00
Etat, Charges à Payer	12 258.14	16 276.10
Etat, prélèvement à la source	1 075.75	0.00
Association la Rousselière	4 762.00	2 407.00
Divers, Charges à Payer	13 622.58	17 560.50
TOTAL DETTES	355 082.18	434 754.13
Produits Constatés d'Avance	364 055.94	306 092.04
	719 138.12	740 846.17
TOTAL GENENAL	2 939 550.75	2 746 833.28

PRODUITS	31.12.2019		31.12.2018	
Produits d'Exploitation				
Produits Usagers Formation Alternée		558 341.41		515 852.19
- Pension	351 901.62		330 317.25	
- Scolarité	167 937.18		153 490.40	
- Autres Produits Usagers Formation	38 502.61		32 044.54	
Produits Autres Usagers CFA		628 682.76		532 879.80
Produits Autres Usagers		65 008.34		56 340.81
Produits des Activités Annexes		109 222.90		112 772.25
- Produits des Services pour le Personnel	6 099.18		4 837.44	
- Cessions de Fournitures	16 820.92		10 721.73	
- Autres Produits d'Activité Annexes				
. Produits Divers	72 252.80		83 913.08	
. Dossier d'Inscription	14 050.00		13 300.00	
Sous-Total A		1 361 255.41		1 217 845.05
Production Immobilisée		0.00		0.00
Subventions d'Exploitation		686 495.85		649 264.34
Taxe d'Apprentissage		39 019.24		43 145.91
Reprise sur Provisions		7 428.01		6 082.66
Transfert de Charges		9 654.03		455.98
Autres Produits de Gestion Courante		8 426.25		28 489.98
Sous-Total B		751 023.38		727 438.87
TOTAL (A + B) I		2 112 278.79		1 945 283.92
Produits Financiers				
Produits de Participation		69.97		65.86
Produits des Autres Immobilisations Financières				
Revenus des autres créances				
Autres Intérêts et Produits Assimilés		1 378.85		1 448.61
Reprise sur Provisions et Transferts de Charges				
Différences Positives de Change				
Produits Nets sur Cessions de VMP				
TOTAL II		1 448.82		1 514.47
Produits Exceptionnels				
Produits sur Opération de l'Exercice		4 442.22		4 613.88
Produits sur Opération de l'Exercice Antérieur		6 993.75		114.00
Produits sur Opération en Capital				
Quote-Part des Subventions d'Investissement		34 508.87		38 312.48
Reprise aux Provisions et Transfert de Charges				
Produits Cession actif				
TOTAL III		45 944.84		43 040.36
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)		2 159 672.45		1 989 838.75
Solde DébitEUR = Perte				
TOTAL GENERAL		2 159 672.45		1 989 838.75

CHARGES	31.12.2019	31.12.2018
Charges d'Exploitation		
Achats Stockés Fournitures Consommables	115 387.34	107 494.08
Variation de Stocks de Fournitures Consommables	3 894.85	689.63
Achats Non Stockés de Matériel et Fournitures	164 002.77	150 171.26
- Fournitures non Stockables	58 876.10	43 963.08
- Autres Fournitures et Equipements	105 126.67	106 208.18
Services Extérieurs	159 326.20	156 633.04
- Locations	68 496.88	63 125.43
- Entretien et Réparation	64 192.16	49 956.29
- Primes d'Assurances	24 001.03	23 160.50
- Divers	2 636.13	20 390.82
Autres Services Extérieurs	277 457.90	252 903.00
- Personnel Extérieur à la Maison Familiale	10 630.31	21 458.52
- Rémunérations d'Intermédiaires et Honoraires	11 064.07	11 055.68
- Publicité, Publications, Relations Publiques	47 444.70	38 904.74
- Transports de Biens et du Personnel	30 369.45	44 658.60
- Déplacements, Missions et Réceptions	9 741.96	3 644.09
- Frais Postaux et Frais de Télécommunications	7 664.83	8 145.79
- Services Bancaires et Assimilés	195.15	137.02
- Cotisations et Adhésions	58 024.96	59 782.59
- Divers	102 322.47	65 115.97
Impôts, Taxes et Versements Assimiliés	17 407.05	16 962.22
Charges du Personnel	1 031 394.52	984 949.23
- Salaires et Traitement	759 610.46	696 655.39
- Charges de MSA et de Prévoyance	271 600.06	288 143.38
- Autres Charges du Personnel	184.00	150.46
Dotations aux Amortissements et aux Provisions	154 656.30	147 786.67
- Sur Immobilisations : Dot. aux Amortissements	154 206.58	140 454.25
- Sur Immobilisations : Dot. aux Provisions		
- Sur Actif Circulant : Dot. aux Provisions	449.72	3 385.58
- Pour Risques et Charges : Dot. aux Provisions		3 946.84
Autres Charges de Gestion Courante	1 150.69	569.74
TOTAL I	1 924 677.62	1 818 158.87
Charges Financières		
Intérêts et Autres Charges Assimilées	8 350.14	9 928.84
Dotations aux Amortissements et aux Provisions		
Différences Négatives de Change		
Charges Nettes sur Cessions de VMP		
Ecart conversion euros		
TOTAL II	8 350.14	9 928.84
Charges Exceptionnelles		
Charges sur Opération de l'Exercice		
Charges sur Opération de l'Exercice Antérieur		
Charges sur Opération en Capital		
Autres Charges Exceptionnelles	1 262.50	200.00
Dotations aux Amortissements et aux Provisions		
TOTAL III	1 262.50	200.00
Impôts sur les Bénéfices IV	192.00	210.00
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV)	1 934 482.26	1 828 497.71
Solde Créiteur = Bénéfice	225 190.19	161 341.04
TOTAL GENERAL	2 159 672.45	1 989 838.75

ANNEXE

TOTAL DU BILAN AVANT REPARTITION : 2 939 550,75 €uros

RESULTAT : 225 190,19 €uros

Les notes indiquées ci-après font parties intégrantes des comptes annuels qui ont été établis le 9 Mars 2020.

1-REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels au 31 décembre 2019 ont été établis conformément au règlement de l'ANC N° 2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'explication
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.
- Stocks : ils sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

2-ENGAGEMENTS FINANCIERS & AUTRES INFORMATIONS

Autres informations significatives

- Les loyers facturés par l'Association « La Rousselière » à la Maison Familiale se sont élevés pour l'année 2019 à 52 066,56 €uros TTC et se décomposent comme suit :
 - Anciennes Constructions : 13 977,60 €uros TTC,
 - Nouvelles Constructions : 38 088,96 €uros TTC,

- Le financement du nouvel internat d'un montant de 533 000 €uros remboursable sur 20 ans, a été cautionné par la commune de Montreuil Bellay à hauteur de 50 % soit **266 500 €uros**.

- L'Association Propriétaire s'est portée caution solidaire pour l'emprunt de consolidation d'un montant de **100 000 €uros**.

- Le montant des rémunérations versées au titre de l'année 2019, aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés s'élèvent à :
 - salaires bruts : 130 023 €uros
 - avantages en nature : NEANT

- L'agrandissement de l'atelier mécanique automobile est en projet à partir de 2020, et le coût prévisionnel est de 1 000 000 €uros.

TABLEAU DE L'ANNEXE AU 31.12.2019

Tab. ANNEXE1



TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	A	B	C	D = A + B - C
	Valeur Brute au Début de l'Exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur Brute à la Fin de l'Exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilités Incorporelles				0.00
TOTAL I	0.00	0.00	0.00	0.00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
A.A.Terrain Anciennes Constructions	11 094.12			11 094.12
A.A.Terrain Nouvelles Constructions	80 474.38			80 474.38
Agencement Construction Internat	1 466 110.51	89 890.92	29 609.04	1 526 392.39
Agencement Construction Atelier	107 316.08	27 844.05		107 316.08
Agencement Construction Divers	120 095.72	2 773.20		147 939.77
Matériel et Outillage Atelier	202 803.87	3 286.80	1 922.40	203 654.67
Matériel et Outillage Atelier Agroéquipement	46 219.61	2 773.20		49 000.00
Matériel et Outillage Pédagogiques	179 523.61	23 997.53		203 521.14
Matériel et Outillage Entretien	192 470.07	9 829.90		202 299.97
Véhicules de Personnes	97 152.32	42 211.22		139 363.54
Matériel de Bureau et Informatique	104 785.40	3 733.43		108 518.83
Matériel de Bureau et Informatique Pédagogique	26 404.50			26 404.50
Mobilier d'Enseignement	17 993.73	7 089.89		25 083.62
Mobilier de Bureau	27 205.25			27 205.25
Mobilier et Matériel Internat	132 567.71	9 744.58		142 312.29
Matériel de Cuisine et de Lingerie	206 204.89	1 887.43		208 092.32
Matériel Socioculturel Amination	15 736.19			15 736.19
TOTAL II	3 034 157.96	222 288.95	31 531.44	3 224 915.47
IMMOBILISATIONS EN-COURS				
Rénovation château	0.00			0.00
Avances et Acomptes Versés sur Commandes d'Immobilités	0.00			0.00
TOTAL III	0.00	0.00	0.00	0.00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de Participation	4 116.00			4 116.00
Sicav	0.00			0.00
Prêts et Autres Créances	0.00			0.00
Dépôts et Cautionnements Versés	0.00			0.00
Association "La Rousselière"	0.00			0.00
TOTAL IV	4 116.00	0.00	0.00	4 116.00
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	3 038 273.96	222 288.95	31 531.44	3 229 031.47

TABLEAU DE L'ANNEXE AU 31.12.2019

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Immobilisations Amortissables	A	B	C	D = A+B-C
	Montant des Amortissements au Début de l'Exercice	Dotations de l'Exercice	Diminutions Sortie de l'Actif	Montant des Amortissements à la Fin de l'Exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Amortissement Immobilisations Incorporelles				0.00
TOTAL I	0.00	0.00	0.00	0.00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Amortissement A.A.Terrain Anciennes Constructions	4 240.73	1 048.06		5 288.79
Amortissement A.A.Terrain Nouvelles Constructions	65 435.65	3 670.08		69 105.73
Amortissement Matériel et Outillage Atelier	169 891.88	4 479.80		174 371.68
Amortissement Matériel et Outillage Atelier Agroéquipement	42 302.20	1 885.18		44 187.38
Amortissement Matériel et Outillage Pédagogiques	139 754.89	12 419.32		152 174.21
Amortissement Matériel et Outillage Entretien	178 957.74	6 518.23		185 475.97
Amortissement Nouvelle Construction Internat	710 482.62	66 721.07		777 203.69
Amortissement Nouvelle Construction Atelier	63 820.24	6 948.21		70 768.45
Amortissement Agencement Construction Divers	17 989.82	9 717.75		27 707.57
Amortissement Véhicules de Personnes	64 152.05	12 718.65		76 870.70
Amortissement Matériel de Bureau et Informatique	99 736.44	3 007.91		102 744.35
Amortissement Matériel de Bureau et Informatique Pédagogique	22 509.34	966.53		23 475.87
Amortissement Mobilier d'Enseignement	9 113.96	2 331.49		11 445.45
Amortissement Mobilier de Bureau	14 380.95	2 814.90		17 195.85
Amortissement Mobilier et Matériel Internat	124 413.79	4 646.06		129 059.85
Amortissement Matériel de Cuisine et de Lingerie	131 967.64	13 697.95		145 665.59
Amortissement Matériel Socioculturel Amination	14 287.04	615.39		14 902.43
TOTAL II	1 873 436.98	154 206.58	0.00	2 027 643.56
TOTAL GENERAL (I + II)	1 873 436.98	154 206.58	0.00	2 027 643.56

TABLEAU DE L'ANNEXE AU 31.12.2019

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des Provisions	D = A + B - C			
	A Montant au Début de l'Exercice	B Augmentations : Dotations de l'Exercice	C Diminutions : Reprises de l'Exercice	Montant à la Fin de l'Exercice
<u>Provisions Réglementées</u>				
Provisions Réglementées				0,00
TOTAL I	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Provisions pour Risques et Charges</u>				
Provisions pour Risques				
Provisions pour Charges				0,00
TOTAL II	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Provisions pour Dépréciation</u>				
Dépréciation des Participations et Autres Immob. F.				
Dépréciation de Comptes de Stocks				
Dépréciation de Comptes d'Usagers	40 915,33	449,72	6 503,14	34 861,91
Dépréciation de Comptes d'Autres Usagers				
Dépréciation de Comptes de Débiteurs Divers				
Dépréciation de Valeurs Mobilières de Placement				
TOTAL III	40 915,33	449,72	6 503,14	34 861,91
TOTAL GENERAL (I + II + III)	40 915,33	449,72	6 503,14	34 861,91

TABLEAU DE L'ANNEXE AU 31.12.2019

Tab. ANNEXE4



ETAT ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Créances	A = A + B		B	A	Echéance à Plus d'un An	Echéance à Plus d'un An	Dettes	A = B + C + D		D
	Montant	Echéance à un An au Plus						Montant	Echéance à un An au Plus et 5 Ans au Plus	
ACTIF IMMOBILISE										
Avances et Acompte Versés sur Com. Immob.	0.00	0.00	0.00							
Titres de Participations	4 116.00	4 116.00	4 116.00							
Sicav	0.00	0.00	0.00							
Prêt et autres Créances (1)	0.00	0.00	0.00							
Dépôt et Cautionnements Versés	0.00	0.00	0.00							
Association "La Rousselière"	0.00	0.00	0.00							
TOTAL I	4 116.00	4 116.00	4 116.00	0.00	4 116.00	0.00	TOTAL I	187 850.23	147 007.58	0.00
ACTIF CIRCULANT										
Fournisseurs, Av. et Ac. Versés sur Com.	8 489.62	8 489.62		8 489.62				1 387.25		
Fournisseurs, Avoirs non encore Reçus	0.00	0.00		0.00				23 456.52		
Elèves, Clt Divers et Stagiaires FC	321 531.83	321 531.83		321 531.83				0.00		
Clients, Factures à Etablir	751.25	751.25		751.25				52 873.07		
Personnel, Produits à Recevoir	0.00	0.00		0.00				2 902.35		
Org. Sociaux, Produits à Recevoir	0.00	0.00		0.00				120.00		
Etat, Subventions à Recevoir	9 216.50	9 216.50		9 216.50				0.00		
Créances sur sièges CFA	107 160.61	107 160.61		107 160.61				7 786.59		
Etat, Produits à Recevoir	0.00	0.00		0.00				0.00		
Divers, Produits à Recevoir	0.00	0.00		0.00				0.00		
Bourse Ministère Agriculture	28 821.33	28 821.33		28 821.33				44 057.85		
TOTAL II	475 971.14	475 971.14	0.00	475 971.14	0.00	0.00	TOTAL II	167 231.95	0.00	0.00
Charges Constatées d'Avance	8 730.91	8 730.91		8 730.91				364 055.94		
TOTAL III	8 730.91	8 730.91	0.00	8 730.91	0.00	0.00	TOTAL III	364 055.94	0.00	0.00
TOTAL GENERAL (I + II + III)	488 818.05	488 702.05	4 116.00	484 702.05	4 116.00	0.00	TOTAL GENERAL (I + II + III)	719 138.12	147 007.58	0.00

Renvoi (1)

Montant des Prêts Accordés en Cours d'Exercice

Montant des Remboursements Obtenus en Cours d'Exercice

Renvoi (2)

Emprunts Souscrits en Cours d'Exercice

Emprunts Remboursés en Cours d'Exercice

0.00

39 223.06